



**Fédération des locataires  
d'habitations à loyer modique  
du Québec (FLHLMQ)**

Montréal, le 22 juin 2022.

**Monsieur François Legault**

Chef de la Coalition Avenir Québec  
1260, rue Mill, bureau 50  
Montréal (Québec)  
H3K 2B4

**Objet : Vos engagements concernant le logement public au Québec.**

Monsieur Legault,

À l'approche des élections au Québec, et dans le contexte de la crise du logement que nous traversons, notre fédération qui représente les 65 000 ménages résidant dans le parc de logement public souhaiterait connaître les intentions de votre parti concernant le développement des HLM.

Plus précisément, nous souhaiterions faire connaître largement à tous nos membres vos engagements sur les quatre enjeux suivants :

**1. Poursuivre la rénovation des HLM**

La remise en état des HLM au Québec nécessite des investissements de plus de 2 milliards \$. 25 000 logements demeurent en mauvais ou en très mauvais état, ce qui peut affecter l'état de santé des locataires. Une entente Canada-Québec sur le logement permet d'obtenir 1,1 milliard \$ du fédéral, d'ici 2028, pour financer leur rénovation à la condition que le gouvernement du Québec accepte d'investir le même montant.

Votre parti est-il prêt à s'engager à consacrer les sommes de l'Entente Canada-Québec à la rénovation du parc HLM ?

**2. Mettre en place un nouveau programme HLM**

En pleine crise du logement au Québec, 200 000 ménages paient plus de 50% de leur revenu pour se loger et 38 000 sont inscrits sur les listes d'attente pour obtenir un HLM. Il faut mettre à la disposition des offices d'habitation un programme pour construire de nouveaux HLM pour tous ceux et celles qui en ont urgemment besoin. C'est également l'occasion pour le Québec d'innover en matière de cohabitation intergénérationnelle et de construire plus *vert*.

Votre parti est-il prêt à mettre en place un nouveau programme de subvention au logement public pour permettre aux 156 offices d'habitation de réaliser de nouveaux HLM pour les populations les plus pauvres et souvent les plus discriminées du Québec ?

### **3. Favoriser la participation des locataires**

Plus de 300 associations de locataires et de comités consultatifs des résident-e-s s'impliquent dans l'action bénévole à l'intérieur des HLM afin de réaliser différentes activités d'entraide et de loisir pour les familles et les personnes âgées. Malheureusement, les associations de locataires des 9 000 logements sociaux construits depuis le début des années 2000 par les offices d'habitation, en vertu du programme AccèsLogis, ne bénéficient pas de l'aide financière de 28 \$, par année/par logement, dont disposent les associations de locataires du programme HLM.

Votre parti est-il prêt à autoriser la Société d'habitation du Québec à verser la même subvention de fonctionnement aux associations du programme AccèsLogis qu'à celles du programme HLM ?

### **4. Améliorer les services de soin à domicile.**

Les soins à domicile laissent souvent à désirer pour les personnes âgées de 75 ans et plus qui représentent 49% des locataires dans les 35 000 logements pour aînés et qui sont souvent à mobilité réduite. Il s'agit pourtant d'une aide essentielle pour assurer la stabilité résidentielle de personnes souhaitant demeurer chez elle avec un peu de soutien.

Votre parti est-il prêt à développer une offre de services de soins à domicile dans le logement public au Québec en partenariat avec les 156 offices d'habitation ?

Votre parti est-il prêt à hausser de 16 à 30 millions \$ le budget alloué dans le cadre du soutien communautaire en logement social au Québec ?

Vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces demandes. Veuillez recevoir, M. Legault, l'expression de nos meilleurs sentiments.



---

Yves Dubé  
Président de la FLHLMQ

P.j. : Carton remis aux candidat-e-s aux élections du 3 octobre 2022